

Télé-séance ?

Nous sommes tous confinés. Pour l'instant cela se conjugue au présent non sans une sorte d'étrange intemporalité. Le SARS-CoV-2 est le virus responsable de la maladie COVID-19 doté d'un pouvoir létal sur les corps des parlants. De ce fait, par l'infection, le statut de leur être est susceptible de changer, devenant alors « des êtres malades ». Le COVID-19 a creusé un trou planétaire bouleversant tous les niveaux de l'organisation du social.

Ces niveaux sont multiples, et chacun mérite considération, mais la plus éminente des conséquences est l'isolement des corps qui s'est imposé.

Cependant grâce à l'extension planétaire de l'internet généralisant les technologies informatiques, la présence virtuelle en temps réel est venue alléger les uns et les autres du sentiment oppressant de solitude dans ce temps d'isolement.

Cette possibilité provient, d'après Lacan, de l'opération du discours de la science qui, se servant du signifiant numérique a fait descendre de la voûte céleste une série d'objets, d'appareils et des petites machines qui aujourd'hui peuplent notre quotidien. Il note que par l'intermédiaire du discours de la science le réel s'est mis à foisonner d'une façon inouïe, et cela par le biais des appareils qui nous écrasent et nous dominent. Il considère alors que l'analyse c'est la seule chose qui puisse nous permettre de « survivre au réel » [\[1\]](#). Et cela grâce à la fonction de *lalangue* dont le fil nous ouvre la voie pour lire la trace d'un autre savoir, celui de l'inconscient. Remarquons que ce propos de Lacan est énoncé bien avant le surgissement des objets qui appareillent les corps des êtres parlants au XXI^e siècle.

Le confinement nécessaire a introduit de force la suspension de la pratique psychanalytique. Fait inédit jusqu'alors. La séance analytique sous les espèces de la rencontre des corps ne peut désormais avoir lieu.

Qu'à cela ne tienne ! Si nous ne pouvons pas nous rencontrer matériellement pour une séance d'analyse, pratiquons la télé-séance, à l'instar de la consigne reçue de rester chez nous et de pratiquer le télétravail. Au temps du confinement *on* s'y connecte davantage. C'est l'engouement où l'*on* s'engluie jusqu'à l'engorgement.

Grâce aux gadgets on peut avoir la présence virtuelle de l'analyste chez soi, et lui parler. Si ce recours s'impose dans des circonstances exceptionnelles, est-ce pour autant une séance d'analyse ? « Se voir et se parler, cela ne fait pas une séance analytique » dit Jacques-Alain Miller, dès lors « la coprésence en chair et en os est nécessaire » [2].

Et cela d'autant plus que le concept de *parlêtre* traduit que « *l'inconscient relève du corps parlant* » [3], à la différence du sujet de l'inconscient qui relève « du logique pur » [4]. L'homme a un corps et il parle *avec* son corps, instrument de la parole : « La parole passe par le corps et, en retour, elle affecte le corps qui est son émetteur [...] sous la forme de phénomènes de résonances et d'échos » [5]. Le corps se jouit des effets traçants de *lalangue* qui l'affectent, dont le *sinthome*, en tant qu'événement témoigne.

En revanche le corps de l'analyste dans la séance analytique est l'instrument d'un discours sans paroles, donnant corps à l'acte analytique, et condensant dans le semblant la jouissance hors sens de l'analysant.

De ce qui précède nous pouvons supposer que le dispositif de la télé-séance, où les corps sont réduits à leur image via un écran, est voué à l'impuissance face à l'impossible.

Cette proposition mérite d'être soumise à l'épreuve du réel.

Toujours est-il que l'épidémie du COVID-19 a déclenché l'épidémie de la télé-séance et de la téléconsultation. Il se pourrait que la pandémie ait ainsi légalisé et donné sens à une pratique déjà en cours, la rendant *normale*.

Suis-je technophobe pour autant ? Me guidant sur l'éthique des conséquences, ma question concerne l'avenir de la psychanalyse.

Si la furie cybernétique l'emporte, je préfère être hérétique,

soit « choisir la voie par où prendre la vérité » [6]. Ce choix, c'est le choix de ne pas éluder le corps à corps de la séance analytique, de résister au vidage de sa substance *motérielle*, afin d'endiguer la transformation des corps en chair et en os en corps glorieux. C'est le choix de ne pas faire passer la psychanalyse au rang d'une pratique quelconque, parce que pratique de masse.

[1] Lacan J., « Conférence donnée au Centre culturel français », *Lacan in Italia 1953-1978. En Italie Lacan*, Milan, La Salamandra, 1978, p. 106.

[2] Miller J.-A., « Le divan. XXI^e siècle. Demain la mondialisation des divans ? Vers le corps portable », entretien, *Libération*, 3 juillet 1999, disponible sur internet.

[3] Miller J.-A., « *Habeas corpus* », *La Cause du désir*, n°94, novembre 2016, p. 167.

[4] Lacan J., « Quatrième de couverture », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966.

[5] Miller J.-A., « *Habeas corpus* », *op. cit.*, p. 167.

[6] Lacan J., *Le Séminaire*, livre XXIII, *Le Sinthome*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 2005, p. 15.